



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000

en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement

Préambule :

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

Où trouver des informations sur Natura 2000 ?

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html (ZSC)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html (ZSC)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :
http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html (directive « Habitats »)
www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html (directive « Oiseaux »)

COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :

STATUT JURIDIQUE : collectivité
(particulier, collectivité, société, autre...)

NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :
Chartres Métropole représentée par M. Philippe SAUGER

ADRESSE : Hôtel de ville - Place des Halles
28000 CHARTRES

TELEPHONE : 0237912749 TELECOPIE : /

EMAIL : philippe.sauger@agglo-ville-chartres.fr

NOM, PRENOM et QUALITE du responsable du projet pour les personnes morales :
SAUGER Philippe, Directeur Rivière - Plan Vert

1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.

Plan pluriannuel de restauration et d'entretien de l'Eure entre Luisant et Jouy (PPRE aval)

Type d'actions mise en oeuvre pour le secteur de Luisant :

- enlèvement d'embâcles dans le lit mineur
- ramassage de débris divers dans le lit mineur et sur les berges
- entretien de la végétation rivulaire
- abattage de peupliers, conifères, arbres malades ou vieillissants
- traitement de végétation envahissante (renouée, élodée)
- restauration de berge par technique végétale

Localisation :

COMMUNE(S) CONCERNEE(S) : Luisant

LIEU(X)-DIT(S) : Prairie de Luisant

A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

Vallee de l'Eure - de Maintenon à Anet et vallons affluents

Zone 35 : La prairie de Luisant

A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail www.geoportail.fr peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).

Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : _____
(préciser l'unité de mesure : m², ha, etc.)

ET / OU superficie de la zone Natura 2000, prairie de Luixant : 28,47 hectares

LIGNAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION : _____
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

Lignaire de berge de l'Eure concerné par la zone Natura 2000 : 1200 ml.

NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS : _____
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNEES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

LIGNAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

1200 ml de berge

Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.

Au cas par cas en fonction de la nécessité de l'entretien.

2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

Milieux présents sur l'emprise du projet :

Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.)
- jardin, verger, zone maraîchère, vigne (quelques jardins sont dans la zone Natura 2000)
- grande culture
- friche
- jachère
- prairie (préciser si possible pré de fauche ou pâture)
↳ les deux.
- autre milieu ouvert (préciser si possible : lande, fourré, etc.)
- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers (peupleraie de la minoterie Viron)
- bosquet
- haie (préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.)
maillage de saules
- vieux arbres (préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.)
saules
- cours d'eau (préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.)
↳ l'EURE
- plan d'eau (préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs)
- mare (préciser si possible si elle est végétalisée ou non)
ne sert pas à l'abreuvement
- fossé (maillage de fossé)
- autre zone humide (préciser si possible : roselière, tourbière, etc.)
Zone de Roselière
- autre milieu (préciser si possible : grotte, falaise, etc.)

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).

Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :

Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

Préciser :

détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, ~~drainage et assèchement~~...ponctuelle le temps des interventions d'entretien -
Préciser : Voir le détail décrit dans l'étude d'incidence environnementale (partie D, dossier loi sur l'eau, chapitre 6).

- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

Préciser :

- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...

Préciser :

- perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

Préciser :

3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?

NON : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

OUI : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

Commentaires éventuels :

sur le site de la prairie de Luisant Chartres métropole a mis en place un plan de gestion en collaboration avec le conservatoire des espaces naturels de la région centre. Les actions du PPRE viennent compléter ce plan de gestion. L'ensemble des actions menées visent à préserver cet espace naturel en plein centre de la zone urbaine de l'agglomération Chartreuse. Les inventaires réalisés en 2016 et 2017 ont permis de recenser 177 espèces végétales et 49 espèces d'oiseaux. (inventaires et plan de gestion sont joints au dossier global).

Fait à : Chartres

Le: 14 - 03 - 2019

Signature :

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Rivière & Plan Vert
Philippe SAUGER



